

LES GOUVERNEMENTS DU CANADA ET DE LA SASKATCHEWAN ANNONCENT UNE AUGMENTATION DU SALAIRE DES ÉDUCATRICES ET ÉDUCATEURS DE LA PETITE ENFANCE

Les gouvernements du Canada et de la Saskatchewan ont annoncé aujourd'hui un investissement de 9,6 millions de dollars pour financer une hausse salariale pouvant atteindre 3 \$ l'heure pour les éducateurs et les éducatrices de la petite enfance (EPE) qualifiés.

« Notre gouvernement est reconnaissant du travail difficile que les EPE accomplissent chaque jour », a déclaré le ministre de l'Éducation, Dustin Duncan. « Cet investissement salue ce travail acharné et crée une mesure incitative pour que des personnes envisagent de devenir un éducateur ou une éducatrice. »

Cet investissement fait partie d'un financement fédéral ponctuel de plus de 17 millions de dollars pour soutenir les gens qui travaillent avec la petite enfance, annoncé dans le cadre d'une prolongation récente de *l'Accord entre le Canada et la Saskatchewan sur l'apprentissage et la garde des jeunes enfants*.

« Les services de garde d'enfants ne sont pas un luxe, mais une nécessité. Soutenir le précieux travail des éducatrices de la petite enfance est essentiel au succès d'un réseau de services de garde de qualité, a déclaré la ministre canadienne de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould. Si nous renforçons la main-d'œuvre, un plus grand nombre d'enfants en Saskatchewan auront accès à une éducation préscolaire de haute qualité et auront le meilleur départ possible dans la vie. »

L'augmentation salariale a un effet rétroactif au 1^{er} juillet 2021 et il est prévu que les centres éducatifs à la petite enfance pourront accéder ce financement aux fins de répartition d'ici décembre 2021. Le montant de l'augmentation variera en fonction du niveau du certificat en éducation de la petite enfance, soit jusqu'à 1 \$, 2 \$ et 3 \$ l'heure pour la certification EPE I, II et III respectivement. Le ministère de l'Éducation procède actuellement à la collecte de données des garderies licenciées afin de calculer les hausses salariales.

« Une augmentation de salaire pour les EPE est une étape particulièrement intéressante pour le secteur de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants en Saskatchewan », a déclaré la directrice générale de la Early Childhood Association (SECA), Georgia Lavallee. « Ceci contribue à valoriser les EPE et reconnaître l'impact important qu'ils ont sur le développement d'un enfant et sur son avenir. Des services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants de bonne qualité dépendent des EPE et un meilleur salaire aidera à maintenir en poste ces employés formés dans notre province. »

Cette augmentation ponctuelle servira de base de référence pour le gouvernement de la Saskatchewan en vue d'élaborer une grille salariale pour les EPE dans l'ensemble de la province.

Le gouvernement est engagé à mettre en place une telle grille salariale et à réaliser des progrès significatifs envers sa mise en œuvre d'ici la fin de 2022-2023.

Le montant restant de l'investissement de 17 millions de dollars sera attribué au financement de formation accélérée pour l'obtention d'un certificat ou d'un diplôme d'EPE, au soutien des élèves du secondaire et des apprenants adultes pour faire l'expérience d'une carrière dans le domaine de la petite enfance, à l'offre de bourses d'études aux personnes inscrites à temps plein et en personne dans un programme du certificat ou du diplôme d'EPE et à l'appui des EPE qui participent à des activités d'apprentissage professionnel continu et d'amélioration des compétences. De plus amples renseignements sur ce financement seront communiqués à une date ultérieure.

Le gouvernement du Canada réalise un investissement transformateur pour bâtir un système d'apprentissage et de garde des jeunes enfants à l'échelle du pays en collaboration avec des partenaires provinciaux, territoriaux et autochtones. Il prévoit notamment un investissement historique de près de 1,1 milliard de dollars dans les services de garde en Saskatchewan. L'objectif est de réduire les frais des services de garde réglementés à 10 \$ par jour en moyenne au cours des cinq prochaines années. D'ici la fin de 2022, le gouvernement fédéral cherche à réduire de 50 % les frais moyens pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants réglementés afin de rendre ces services plus abordables pour les familles.

-30-

Renseignements :

Chelsey Balaski
Ministère de l'Éducation
Regina
Téléphone : 306-787-1414
Tél. cell. : 306-527-7273
Courriel : chelsey.balaski@gov.sk.ca

Mikaela Harrison
Attachée de presse
Cabinet de la ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social, Karina Gould
mikaela.harrison@hrsdcc.gc.ca